



## Modalités de prise en charge des équipages

### A la charge du C.A.N.

- Hébergement nuit de samedi à dimanche (chambre 3 personnes) ;
- Repas de gala du samedi soir, sur réservation, avec soirée festive ;
- Transport de l'hôtel au lieu de compétition avec respect des horaires de ramassage ;
- Possibilité de mise à disposition de barreur (sur demande dans le dossier d'engagement) ; nombre limité de barreurs disponibles ; réservation prise par ordre de réception des inscriptions ;
- Fourniture d'un panier repas le dimanche soir, sur réservation lors de l'inscription.

### A la charge du club invité

- Droit d'engagement : 10 € par rameur
- Location de bateau : 50 € sur réservation dans le dossier d'engagement. Nombre limité de coques disponibles ; réservation prise par ordre de réception des inscriptions ;
- Transport (aller/retour) ;
- Transport du lieu d'arrivée à Nantes (gare ou aéroport) à l'hôtel A/R ;
- Repas du samedi et dimanche midi (possibilité restauration sur place) ;
- Nuitée(s) d'hôtel supplémentaire(s) (possibilité de réservation de l'hôtel au tarif négocié par le CAN).

### Engagement

L'engagement sera pris en compte uniquement à compter de la réception du paiement des droits d'engagement et, éventuellement, de la location du bateau.

Tout désistement devra nous être parvenu **le 18 septembre 2015 au plus tard**. Passée cette date, les droits d'engagement seront conservés par le club organisateur.

Date limite des engagements : **30 juin 2015**